

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LUNDI 6 FÉVRIER 2023
17 h 30 - Local 104

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification de la légalité de la réunion
 - 2.1 Avis de convocation
 - 2.2 Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
 - 3.1 Dénonciation d'intérêt
4. Compte rendu
 - 4.1 Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2022
 - 4.2 Suivis découlant
5. Points pour approbation
 - 5.1 Programme institutionnel 2023-2024
 - 5.2 Critères pour la sélection des directions
 - 5.3 Règles de vie en IS
6. Budget
 - 6.1 Budget du Conseil d'établissement 2022-2023
 - 6.2 Budget du centre 2022-2023
7. Points d'information
 - 7.1 Bilan des inscriptions des élèves
 - 7.2 Francisation – secteur Lotbinière
 - 7.3 Point de service Sainte-Croix
8. Nouvelles de nos milieux
 - 8.1 Formation générale des adultes
 - 8.2 Accès
 - 8.3 Francisation
 - 8.4 Intégration sociale
 - 8.5 Enseignement à distance
9. Question du public
10. Courrier
11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre
 - 11.1 Budget du CÉAN
 - 11.2 Budget du conseil d'établissement
 - 11.3 Plan d'effectifs autres qu'enseignants 2023-2024
 - 11.4 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique
 - 11.5 Modalités d'application du régime pédagogique 2023-2024
12. Date de la prochaine rencontre : 24 avril 2023
13. Levée de l'assemblée

François Roberge
Président du C.É.

Sophie Turgeon
Directrice du CÉAN